



# MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

De la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de Laverlochère-Angliers, le 9 juillet 2018, à 19 h 30 situé au 11-A Principale Sud à Laverlochère.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effet :**

Autoriser toutes les marges de recul en vue de la construction de la résidence ÉLAN.

**Identification du site concerné :**

Une partie du lot 3 334 933 ainsi qu'une partie du lot 3 335 254, connu comme étant le terrain de baseball actuel, situé au coin des rues Arpin Ouest et Des Écoles Sud.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relatif à cette demande.

**Donné à Laverlochère-Angliers ce 21<sup>e</sup> jour de juin deux mille dix-huit.**

*Manique Rivest*

---

Secrétaire-trésorière